



Présence de deux anciens combattants

Vendredi 8 novembre 19h à l'église de Lawrenceville

«**Nous serons volontaires**» de Grégoire Bédard

Le Service des Loisirs de Lawrenceville souligne le jour du Souvenir par la présentation du film: « **Nous serons volontaires** » de Grégoire Bédard. Pendant la Seconde Guerre mondiale, des millions d'hommes et de femmes se mobilisent pour défendre la paix et la liberté. Alors que les Canadiens français votent majoritairement contre la conscription, certains s'enrôlent tout de même comme volontaires dans les Forces canadiennes. Suivez le parcours de quatre jeunes hommes qui ont servi en Europe durant le conflit, soit Alphonse Béliveau, George Cartwright, Rodolphe Larocque et Lucien Talbot. Ils témoignent chacun à leur manière de leur expérience vécue durant cette période difficile.

Nous aurons l'honneur de compter sur la présence de **MM. Rodolphe Larocque** et **George Cartwright** qui participeront à une période de discussion après la projection. M. Grégoire Bédard le réalisateur du film sera également présent pour présenter son travail.

Billets en prévente (et aînés) : 5\$, disponibles au Marché Compagnat de Lawrenceville, à la porte : 7\$.

Au centre communautaire de Lawrenceville

Dimanche 10 novembre 2010, 10h à 13h

Brunch de La Fraternité

Notre club FADOQ prépare son brunch annuel pour le dimanche 10 novembre à compter de 10h au centre communautaire. Tirages, prix de présence et repas. Beau, bon, pas cher, pour une bonne cause, venez rencontrer vos amis.



Menu : œufs, saucisses, saucisses sucrées, jambon, cretons, rôties, croissants, fèves au lard, patates, crêpes, pain doré, jus, lait, café. Même traiteur que l'an passé. Des billets sont disponibles auprès des membres du club, chez Marché Compagnat ou à la porte le jour même.

Entrée : Adultes :\$12.00 5-12 ans :\$7.00 Moins de 5 ans :gratuit

Samedi 16 novembre 2013

Organisée par notre Service des Loisirs

Sortie au casino de Mont-Tremblant

Départ de Lawrenceville en matinée, arrêt sur la route pour le dîner, visite et magasinage à Mont-Tremblant en après-midi, souper au restaurant du Casino, soirée au Casino, retour en autobus en fin de soirée. 40 places disponibles!

Coût : 85\$, souper inclus. Information et inscription : Derek Grilli 450-535-6803 ou Ian Fournier 450-535-6029.

Dans ce numéro

Mot du maire	2
Pour nous joindre.....	3
En direct du conseil	4
Avis public.....	5
Vie communautaire	6
Loisirs	6
FADOQ.....	6
Vie scolaire.....	7
Portrait.....	8
Vie paroissiale.....	9
Prévention incendie.....	10
Activités régionales.....	10

Décidés à profiter de l'hiver cette année ?

Inscrivez-vous au hockey !

Détails en page 5



Mot du maire

Michel Carbonneau

Continuité et renouveau au conseil municipal

Les jeux sont faits, il n'y a pas eu d'élection le 3 novembre à Lawrenceville et il n'y en aura pas davantage pour combler le poste laissé vacant le 4 octobre dernier. Il a maintenant trouvé preneur, unique comme pour les autres postes. L'heureux élu est Guillaume Roberge. Nous voilà donc au complet.

Je félicite et remercie les deux lawrencevilloises et les quatre lawrencevillois qui auront eu le courage et la générosité de prendre cet engagement. Parce qu'il s'agit bien d'un engagement. Les anciens en savent quelque chose qui ont consacré temps et énergie pour assurer au mieux la gestion et le développement du village.

Par ailleurs, je me réjouis de la tournure des événements. La municipalité peut compter sur un conseil qui allie la continuité et le renouveau, un conseil qui pourra miser sur la fougue de la jeunesse et la sagesse de l'âge mûr et un conseil qui trouve un meilleur équilibre entre la gent féminine et la gent masculine, encore qu'il y aurait eu place pour plus de femmes !

Si le cœur vous en dit, vous êtes invités à venir nous rencontrer le mardi 12 novembre à 19h30 alors que se tiendra la première réunion de ce tout nouveau conseil. En début de réunion, 15 minutes sont réservées d'office à une période de questions. C'est le moment de venir nous faire part de vos idées et préoccupations.

Bris d'aqueduc

Nous ne saurons jamais ce qui s'est vraiment passé sous la dalle du motel industriel ce mercredi soir 16 octobre. L'eau giclait dans l'usine par tous les orifices existants. Bris de conduite ! Pourquoi ? Comment ? Pas la peine de dépenser pour trouver la cause exacte. Le plus simple et le plus économique est de refaire à neuf le branchement entre la conduite principale et le bâtiment.

Fort heureusement, les dommages matériels ont été plus importants dans la rue que dans l'usine. Au moment de lire ces lignes, il ne devrait plus y avoir trace des dégâts. Les travaux, initialement prévus le jeudi 31, ont dû être reportés au lundi 4 novembre. Dame nature s'en est mêlé, pas question d'excaver sous la pluie battante !

Ce bris n'a pas été sans causer d'émois. La fermeture de la conduite principale rendue nécessaire a privé d'eau la majeure partie des résidents raccordés au circuit. Pas pratique le manque d'eau à 21h00, sans préavis ! Il faut reconnaître que la population a fait preuve d'une grande compréhension et d'une grande patience. Les employés du bureau municipal ont grandement apprécié. Leur tâche n'était ni simple ni facile et ils ont très bien su gérer cette situation d'urgence.

Travaux d'infrastructures

Dans le dernier numéro du Moulin Express, j'anticipais le report prévisible de quelques opérations prévues au plan d'amélioration de certaines de nos infrastructures. Je ne pensais pas si bien dire. Loin de se simplifier, le tableau des opérations

s'est complexifié de telle sorte qu'il est pratiquement convenu avec nos consultants de tout reporter d'un an.

Deux raisons sont à l'origine de ce report. La première tient à l'assouplissement des conditions liées à l'octroi de la subvention gouvernementale devant couvrir plus de 80 % des coûts. On se souviendra que l'obtention de ladite subvention était conditionnelle à la réalisation des travaux avant le 31 décembre 2013. Or, cette échéance a été reportée d'un an. La seconde est liée à la complexification galopante qu'a connue le projet. Des contraintes initialement imposées seront vraisemblablement levées. Cet allègement nous vaudra des économies d'environ 100 000 \$ sur les dépenses initialement prévues. Cette somme permettra d'ajouter à l'étendue des travaux projetés à ce jour.

Le nouvel horizon pour la réalisation des travaux est la fin de l'été 2014 de façon à ne pas gêner les activités du Service d'Animation Estivale (SAE). Rappelons qu'une nouvelle conduite d'aqueduc doit traverser le parc municipal sur toute sa longueur. Le choix de cette période devrait aussi éviter qu'on ne souffre des inconvénients liés aux conditions climatiques si imprévisibles de l'automne.

Retour à l'heure normale

Le retour à l'heure dite normale a quelque chose de sinistre. Ce n'est pas tant que les pendules reculent d'une heure, mais que la lumière du jour se fait plus mesquine. Frapper l'obscurité dès 16h30 prive d'un temps dont on aimerait pouvoir encore profiter.

Suite à la page suivante.

Suite et fin du mot du maire

Rentrer du travail tous phares allumés, se hâter de terminer son activité avant que ne tombe la nuit, sentir que se referme l'horizon alors que l'on voudrait jouir encore des beautés de la nature, devoir se satisfaire de la lueur blafarde de nos éclairages domestique. Ouais !

Heureusement, il y a la contrepartie du jour plus hâtif qui plait bien aux lève-tôt, la chaleur du foyer que l'on se met à apprécier, les travaux domestiques auxquels on peut s'adonner sans avoir le sentiment de se priver de quelque chose, le petit bricolage que l'on arrive enfin à réaliser après l'avoir trop longtemps reporté et le plaisir anticipé des jours qui commenceront à se faire plus longs à compter du 21 décembre, avant même le congé de Noël ! Au fait, où en suis-je de mes achats de Noël ?

Ainsi se succèdent les saisons et s'écoulent les jours au nord du 45° parallèle, ainsi va la vie en climat tempéré.

Michel Carbonneau

Trousse d'urgence

Chaque logement devrait être pourvu d'une trousse d'urgence de base pour un dépannage rapide en cas d'imprévu. Cette trousse devrait contenir de l'eau embouteillée, des aliments non périssables, une lampe de poche, une radio à piles, une trousse de premiers soins, des clés supplémentaires pour la voiture et la maison, de l'argent comptant et s'il y a lieu des médicaments en fonction de vos besoins. Vérifiez le www.préparez-vous.gc.ca.

Récupex

Dernièrement nous avons pu entendre ou lire des reportages sur les organismes qui récupèrent nos vêtements usagés. Des pratiques douteuses de re-revente de vêtements avec profits substantiels ont été dénoncées.

Depuis plusieurs années, nous profitons d'un bac de récupération de l'organisme « Récupex » à l'arrière du bureau municipal. Soyez rassurés, il s'agit d'un organisme connu, sans but lucratif, se spécialisant dans la récupération de vêtements depuis 1991. C'est la seule entreprise d'insertion en Estrie accréditée au niveau national par Emploi-Québec.

Les vêtements recueillis sont distribués dans différents comptoirs vestimentaires et friperies de la région de l'Estrie. Les employés qui travaillent à cet endroit profitent d'une formation technique offrant une expérience de travail d'une durée de 28 semaines ainsi qu'une formation théorique de groupe adaptée à la réalité du marché du travail.

Cet organisme a été créé chez nous, pour nous et est bien connu dans notre milieu.

Date de tombée

Pour une parution dans le Moulin express : reception@lawrenceville.ca à l'attention du Moulin Express

Les informations devront être reçues
Édition Réception des infos
Décembreavant le 29 novembre
Févrieravant le 24 janvier

Le journal ne paraît pas en janvier.

Pour nous joindre

Bureau municipal
2100, rue Dandenault
Lawrenceville
Tél. : 450-535-6398
Télé. : 450-535-6537
Site web : www.lawrenceville.ca
Heures d'ouverture :

Mardi :
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Jeudi :
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Inspecteur municipal présent les mardis.

Pour toute urgence

Au niveau de l'aqueduc, égout ou voirie, appelez au bureau municipal au 450-535-6398.
En dehors des heures de bureau, composer le 819-822-7448 et laisser votre numéro de téléphone (c'est un téléavertisseur).

Bacs de récupération

- PILES (batteries)
- CARTOUCHES D'ENCRE
- VÊTEMENTS (Récupex)
- LAMPES FLUOCOMPACTES
- PEINTURE, HUILE USÉE

Ces bacs sont accessibles au bureau municipal au 2100 Dandenault

Salles de réception ou de réunion

Notre centre communautaire situé au sous-sol de l'église peut accueillir des groupes de 125 personnes pour des réunions, des repas ou des fêtes. Une cuisinette est incluse dans ce local. Nous mettons aussi à la disposition des plus petits groupes un local de réunion pouvant recevoir une douzaine de personnes.

Grande salle : 130\$
Petite salle : 30\$
Informations : 450-535-6857

Sureté du Québec

310-4141
sans indicatif régional



En direct du conseil

Compte-rendu des séances par Isabelle Cyr

Résumé des dossiers traités à la municipalité en octobre 2013.

Contrats

Une soumission pour le déneigement du bureau municipal, de la station d'épuration, de l'école et de la borne fontaine située à l'intersection du rang 11 et de la 243, pour la saison hivernale 2013-2014, a été demandée à cinq entrepreneurs en déneigement de la région. Quatre d'entre eux ont répondu. Il y a égalité entre deux entrepreneurs en déneigement soit Dépannage Agricole Bertrand Bombardier et Ferme Robert Petit Inc. À la suite d'un tirage au sort, la municipalité accepte la soumission de Ferme Robert Petit Inc.

La municipalité a reçu cinq soumissions pour l'exécution des travaux à faire au chalet du parc afin de résoudre le problème de champignons. Le contrat est donc donné au plus bas soumissionnaire soit Rénovation Daniel Savoie.

Motel Industriel

Faisant suite à l'acceptation l'offre présentée par Verbom pour la location du parc industrielle dans sa totalité. M. le maire Carbonneau et le directeur général M. François Paquette sont autorisés à signé le nouveau bail faisant état de la nouvelle entente intervenue entre la municipalité et Verbom.

Communauté

Pour le programme de collecte des feuilles d'automne, la municipalité peut participer au programme sans qu'aucun sac ne soit acheté, les

surplus de l'année dernière étant suffisants pour les besoins de cette année.

Le conseil a décidé de verser un montant de 300.00\$ à la fondation Val D'Akor en guise de contribution aux activités organisées par cette dernière auprès des jeunes.

Une contribution de 80.00\$ est aussi accordée à Nez Rouge, tel que demandé, pour leurs activités de accompagnements pour la saison 2013-2014.

Dossier taxe d'accise (règlement d'emprunt et contrats)

Les plans et devis finaux pour le projet de travaux de raccordement de la conduite d'eau potable de la rue Des Cerisiers à la conduite intermunicipale avec ajout de deux réducteurs de pression et système d'injection d'inhibiteur de corrosion sur le réseau de la municipalité de Lawrenceville ont été approuvés avec certaines modifications. Il a aussi été résolu qu'une rencontre soit organisée avant la date d'appel d'offre, entre les ingénieurs d'EXP et ceux de la ville de Valcourt afin d'établir les besoins de la municipalité en matière d'injecteur d'inhibiteur de corrosion, et que les plans soient amendés si nécessaire.

Afin d'éviter des délais, la municipalité procède à l'appel d'offre pour les travaux de raccordement de la conduite d'eau potable de la rue Des Cerisiers à la conduite intermunicipale avec ajout de deux réducteurs de pression et système d'injection d'inhibiteur de corrosion sur le réseau de la municipalité de Lawrenceville, et

l'appel d'offre sera préparée de telle sorte que la section des travaux concernant l'injection d'inhibiteurs puisse être retirée le cas échéant.

La Firme EXP est mandatée pour soumettre la demande de certificat d'autorisation au MDDEFP et à présenter tout engagement en lien avec cette demande. Il sera soumis au MDDEFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée et la municipalité émet un chèque de 548.00\$ à l'ordre du Ministre des Finances et de l'Économie du Québec.

Le conseil a résolu de payer les honoraires professionnels facturés par Boisclair et Lefebvre pour la préparation d'un plan de nivellement.

La municipalité procède à l'appel d'offre pour les travaux de réhabilitation des conduites sur la rue Dandenault et autres, et cet appel d'offre sera préparé de façon à pouvoir ajouter ou soustraire des segments de conduites à réhabiliter.

Il a été résolu de payer les honoraires professionnels facturés par Denis Leclerc, consultant, en date du 30 septembre 2013 (facture no 225).

Voirie et Infrastructures

Une soumission sera demandée pour le coût d'achat d'un tracteur Kubota usagé de moins de 500 heures avec souffleuse à neige, le contrat sera octroyé au plus bas soumissionnaire et le directeur général, M. François Paquette est autorisé à signer les documents relatifs à l'acquisition et à l'immatriculation du tracteur.



Avis public

Village de Lawrenceville

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC DE LA 3^E ANNÉE D'APPLICATION DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2012-2013-2014

AVIS est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité du Village de Lawrenceville sera, en 2014, en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau au 2100, rue Dandenault, aux jours et heures d'ouverture de bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- ❖ Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- ❖ Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Cour municipale de la MRC du Val-Saint-François
3, rue Greenlay sud
Bureau 101
Windsor, Québec J1S 2J1

- ❖ Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- ❖ Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 2003-03 de la MRC du Val-Saint-François et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Lawrenceville, ce 10 octobre 2013.

François Paquette
Directeur Général



Vie communautaire

Ça se passe chez nous

Frigo usagé

Le Service des loisirs fait appel à la population pour trouver un réfrigérateur usagé. Celui de la cabane de l'annonceur au terrain de balle a lâché cet été! Si vous en avez un à donner contactez Derek 450-535-6803 ou Ian 450-535-6029. Merci.



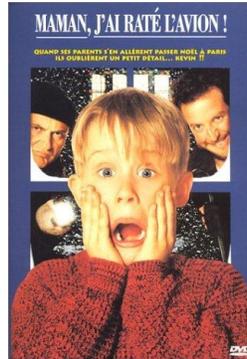
Hockey

Intéressés à jouer au hockey cet hiver sur notre patinoire? Des joueurs souhaitent organiser un groupe qui se réunirait une fois par semaine pour jouer en patin des matchs sans lancers frappés. Joueurs de tous les âges et de tous les calibres acceptés. Le jour et l'heure de ces rencontres seront déterminés par l'ensemble des participants pour accommoder une majorité d'entre eux. Pour faire connaître votre intérêt téléphonez à Guillaume Roberge au 450-535-6333.



Maman j'ai raté l'avion !

Le dernier film de la série présentée par le Service des Loisirs, le 6 décembre à 19h, sera «Maman j'ai raté l'avion».



Le film sera projeté dans le gymnase de l'école Saint-Laurent et l'entrée sera gratuite pour tous!

La famille McCallister s'embarque pour Paris pour y passer les fêtes de Noël. Seulement voilà: à bord de l'avion, Peter et Kate McCallister s'aperçoivent qu'ils ont laissé chez eux le plus jeune de leurs fils; Kevin, âgé de seulement huit ans, chétif, insouciant, effrayé (particulièrement par son voisin le mystérieux Père Marley), mais aussi intelligent et débrouillard.

Club FADOQ La Fraternité

Souper de Noël et soirée bingo le jeudi, 12 décembre à compter de 17h30 au centre communautaire au coût de \$10/membre et \$12/non-membre.

S.V.P. réservez votre place auprès des personnes suivantes, et ce, avant le 4 décembre. S.V.P. réservez tôt.

Diane Arès 450-535-6710
Francine Berthelette 450-535-6075
Madeleine Bonneau 450-535-6303.

Écho du Comité de développement

Une première collaboration entre le Comité de développement et la Municipalité a permis d'obtenir une subvention dans le cadre du programme MADA «Municipalité Ami Des Aînés».

Cette subvention servira à mener une étude dans la municipalité sur les besoins des aînés qui y vivent et sur la possibilité d'y aménager éventuellement une « maison des aînés » avec services appropriés.

Ainsi, le comité rencontrera Paul Thibault de Carrefour Famille afin d'engager un chargé de projet et de bien préparer la consultation auprès des citoyens.

Pierre Bonneau

Visite de Mgr Luc Cyr

Lors de sa visite dans la paroisse Ste-Famille le 20 octobre dernier, Mgr Luc Cyr a visité les jeunes au jardin de l'organisme Val d'Akor. Amateur de tarte à la citrouille, il a reçu des mains de Jean-Philippe de quoi se faire confectionner une petite gâterie. On aperçoit en arrière-plan Mme Cécile Delisle responsable du projet.
← Notre photo



Campagnes de financement

Nous avons le privilège encore cette année de nous associer avec des entreprises de chez nous pour amasser des fonds pour les activités des enfants.

La vente de sapins de Noël et de produits de la Boulangerie Artisanale débutera dès le 11 novembre. Les élèves de notre école vous offriront bientôt ces produits.

Novembre et décembre à l'école

Déjà novembre qui souffle sur nos têtes et les petits monstres de l'école St-Laurent s'en mettront plein le ventre dans les semaines à venir.

En effet, nous débuterons sous peu l'écriture de la pièce de Noël. Théâtre oblige, c'est avec beaucoup de temps et d'efforts que nous serons prêts, quand la neige tombera, à vous présenter la 5^e édition de notre pièce de Noël.

Vous souvenez-vous de notre pièce musicale du petit Alexis, du Noël de Poirot, Le Noël de monsieur Scrooge, et...En attendant Noël ?

Que nous réservent nos petits auteurs pour cette année? Les parents d'élèves recevront sous peu des textes à faire apprendre à nos petits.... et grands comédiens en herbe.

En attendant les premiers flocons, les bulletins, les bonbons, les stratégies d'écriture, les projets et toutes les belles idées de nos stagiaires... C'est la suite de l'aventure humaine de notre belle école.

Suivez nos péripéties dans les numéros à venir!

Caroline Beaupré

Sortie à la bibliothèque

Il y a une sortie prévue à la bibliothèque de Valcourt le 8 novembre pour les élèves de 4^e-5^e- 6^e année.

Stagiaires

Les stagiaires de Caroline et Joelle seront en classe à temps complet jusqu'au 21 décembre.

Congés scolaires

Journées pédagogiques les 1^{er} et 15 novembre.

Cette année, il y aura un kiosque d'installé en avant de l'école le vendredi 29 novembre si les gens veulent se procurer leur sapin sur place. Nous aurons des sapins de 4 et 6 pieds.

Conseil d'établissement (CÉ)

Deuxième séance de l'année : mardi 5 novembre 2013 à 18h30.

Bulletins

La remise du premier bulletin se fera les 14 et 15 novembre prochain.

Location centre communautaire - Fêtes 2013

Les citoyens désireux de louer le centre communautaire pour leurs rassemblements du temps des Fêtes 2013, sont priés de le faire auprès de Mme Johanne Héroux au 450-535-6857.



Roland Lebeau (1929-2013)
Curé Lawrenceville (1994-2000)

Roland Lebeau est né le 11 novembre 1929. Il est le 5^e d'une famille de 8 enfants. Ses parents Ulric Lebeau et Mizana Proulx opéraient une boulangerie à Valcourt. Il faisait partie d'une famille où la musique était bien présente et le sens de l'humour aussi.

À Lawrenceville nous avons bien connu son frère Jean-Paul pour sa grande implication dans notre vie culturelle de la fin des années 60 jusqu'au milieu des années 80. Leur sœur Madeleine (épouse de Paul-Maurice Lagrandeur de Ste-Anne-de-la-Rochelle) a été une membre active de notre chorale pendant toutes les années où ses frères y participaient aussi.

Roland a choisi la prêtrise. Il a été ordonné le 8 décembre 1954. Il nous avait raconté que ses confrères et lui avaient été ordonnés en décembre 54 plutôt qu'au printemps 55 comme le

voulait la coutume car 1954 était une année mariale et l'évêque du temps souhaitait ordonner ses nouveaux prêtres dans le cadre de cette année dédiée à la Vierge.

Il avait des anecdotes à raconter pour chacune de ses nominations.

Lors de ses premières affectations il s'est vite aperçu que l'évêque du temps aimait « forger le caractère » de ses ouailles en les désignant à des tâches où il devait faire preuve d'abnégation. À la question « Aimez-vous votre travail et le lieu où vous vivez? », le jeune prêtre qui répondait avec empressement « Certainement Monseigneur je m'y plais beaucoup » pouvait être certain d'être muté à une nouvelle fonction dans les mois qui suivraient. Roland avait découvert le pot aux roses rapidement. Quand la question lui fut posée la liste de ses plaintes fut longue ... et il demeura dans le milieu qu'il aimait pendant longtemps !

Une grande partie de la carrière de Roland s'est déroulée à Asbestos. Il enseignait le français et le théâtre au secondaire et assistait les prêtres de l'endroit comme vicaire. Tous ceux qui l'ont connu resteront marqués par ses grands talents d'auteur et d'orateur. Ses textes étaient accrocheurs et pleins de poésie, sa belle voix grave et expressive savait

très bien les communiquer à son auditoire. Quand il présidait une messe, tous attendaient avec impatience le moment de l'homélie ... et n'étaient jamais déçus. Il avait l'habitude d'arpenter l'allée centrale de l'église en livrant son message. Personne ne pouvait rester indifférent. Il était bien ancré dans la vie contemporaine.

Son arrivée comme curé à Bonsecours puis à Lawrenceville remonte à l'époque du curé Marcoux de Bonsecours. Ce dernier aimait bien rejoindre les membres de sa famille en Floride l'hiver et comme Roland était un gars du coin il avait pris l'habitude de lui demander de le remplacer aux célébrations de fin de semaine pendant ses vacances. Roland était maître de cérémonie et chantait dans la chorale dirigée par son frère à Lawrenceville et venait y pratiquer tous les vendredis. Il faisait du ministère pour remplacer à Bonsecours le reste de la fin de semaine.

Quand le moment de la retraite de l'enseignement fut venu, l'évêque lui demanda s'il accepterait une cure. Cet évêque ne ressemblait en rien à celui de ses jeunes années puisqu'il s'agissait de Mgr Jean-Marie Fortier. Le poste proposé et accepté pour la première et seule cure de Roland fut celle de Bonsecours. C'était en 1984. Il était heureux de s'installer au presbytère parmi les paroissiens qu'il connaissait depuis plusieurs années.

En 1990, le curé de Lawrenceville devait quitter son poste ayant complété le nombre d'années réglementaires dans une même paroisse.

Suite à la page suivante.



Dîme 2013-2013 (contribution volontaire)

Nous avons recueilli jusqu'à maintenant près de 3000\$ pour la dîme. C'est encore le temps de supporter la fabrique en faisant votre contribution.

- Une seule sollicitation à Lawrenceville.
- Tout l'argent amassé géré à Lawrenceville par le conseil de gestion.
- Chaque mois la trésorière paie pour les services reçus de Valcourt.
- Le conseil de gestion voit à l'entretien de notre église et du cimetière de Lawrenceville.
- Il n'y aura pas d'autre sollicitation en provenance de Ste-Famille.

N'oubliez pas de joindre le coupon si vous désirez un reçu officiel pour vos déclarations de revenus. Ces derniers seront émis en janvier 2014. Merci à ceux qui ont déjà fait leur part.

Remerciements

À :
Sylvain Robidoux qui a changé les poteaux de la clôture devant le cimetière. Cet entretien était nécessaire les vieux poteaux étant pourris.
Johanne Héroux pour avoir refait entièrement l'affiche de l'heure des célébrations en face de l'église.

Élections en décembre

Au conseil de gestion, les termes de Majella René et Pierre Tessier se terminent en décembre.

Suite et fin du portrait de Roland Lebeau

Mgr Fortier revint cogner à la porte de Roland pour lui demander s'il acceptait de prendre le poste d'administrateur paroissial à Lawrenceville. Ce qu'il fit avec générosité connaissant bien l'endroit pour y avoir chanté pendant de nombreuses années et confiant d'être épaulé par une équipe de bénévoles dévoués. En fin de carrière il desservait donc deux paroisses avec tout ce que cela exigeait de temps en préparation de cérémonies, de réunions et rencontres de toutes sortes. Il décida de prendre sa retraite en août 1994, à la veille de son 65^e anniversaire. C'était sans compter le charisme de Mgr Fortier.

Le prêtre nommé pour remplacer Roland en 1994 se vit attribuer quatre paroisses. Il tint le coup pendant dix mois et laissa les paroissiens orphelins en juin 1995. Roland aimait raconter que Mgr Fortier l'avait convoqué pour une rencontre informelle. Le questionnant sur ses projets de retraite, ses passe-temps et sa santé Mgr lui avoua avoir une offre exceptionnelle à lui proposer et lui assura qu'il serait bien incapable de la refuser tellement elle serait tentante et agréable. Intrigué, Roland lui demanda laquelle. Mgr lui proposa de reprendre sa place auprès des paroissiens de Bonsecours et Lawrenceville comme administrateur paroissial à raison de contrats d'un an renouvelables aussi longtemps que cela lui plairait. Roland accepta et renouvela cet engagement jusqu'à l'été 2000.

Cette fois fut la bonne. Depuis cette deuxième retraite Roland demeurait dans son chalet d'Eastman. Proche de la famille de sa soeur Madeleine, il était heureux de voir grandir ses petits-neveux particulièrement son filleul Samuel né à l'automne 1994. Toujours curieux, amoureux des mots et de la musique il avait pris des cours pour utiliser un ordinateur et internet afin de goûter et partager ses passions. Il avait aussi réalisé un de ses rêves : visiter l'Italie mais avait avoué l'avoir fait trop tard ses forces déclinantes lui empêchant de profiter pleinement du voyage.

Pour finir ce bref portrait d'une vie bien remplie, relisons ce court extrait d'un texte écrit par Roland pour saluer la foule venue entendre un concert de la chorale de Lawrenceville : « Mes amis vous avez été magnifiques ... Vous dire au revoir, c'est vous dire conservons notre amitié ». C'est assurément ce que souhaitent tous ceux et celles qui sont affectés par son décès survenu le 26 octobre dernier. Ce n'est qu'un au revoir Roland, nous conservons précieusement votre amitié dans nos cœurs.



BONNE FÊTE

Roger Dubois	2 novembre
Sandra Cleary	7 novembre
Joël Bouthillette	15 novembre
Réjean Perras	15 novembre
Florent Paquette	15 novembre
Joanne Morissette	16 novembre
Gabriel Paquette	26 novembre
Bibiane Compagnat	28 novembre



Chronique prévention incendie

Par: Claude Lemire Tpi Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt 541, avenue du Parc, Valcourt 450-532-1903

Depuis plusieurs années, votre service de prévention vous rappelle de changer les piles de vos avertisseurs 2 fois l'an, soit lors des changements d'heure.

Le 3 novembre dernier nous sommes tous passés à l'heure d'hiver et ce, jusqu'au 9 mars prochain.

Voici un bref rappel de vos obligations ou de celles de votre propriétaire.

Une responsabilité qui incombe au locataire

Le locataire ou l'occupant d'un logement* ou d'une chambre, qu'il occupe pour une période de six mois ou plus, doit prendre les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des avertisseurs situés à l'intérieur du logement ou de la chambre qu'il occupe, incluant le changement de la pile au besoin. Si l'avertisseur est défectueux ou désuet, il doit en aviser le propriétaire sans délai.

* Les mots "logement" ou "appartement", signifient une pièce ou plusieurs pièces avec eau courante, toilette et appareils de cuisson, occupées ou à être occupées comme domicile ou résidence par une ou plusieurs personnes.

Une responsabilité qui incombe au propriétaire

Le propriétaire du bâtiment doit installer et prendre les mesures pour assurer le bon fonctionnement des avertisseurs exigés, incluant les réparations et le remplacement lorsque nécessaire. Toutefois, le propriétaire doit placer une pile

neuve dans chaque avertisseur ainsi alimenté lors de la location du logement ou de la chambre à tout nouveau locataire.

Entretien, dégagement et visibilité

Nous tenons à vous rappeler que tout appareil ou système de protection contre l'incendie doit toujours être maintenus en bon état de fonctionnement. Ce qui comprend vos avertisseurs qui sont obligatoires mais également, vos extincteurs si vous en possédez. Votre service incendie offre l'opportunité aux citoyens qui désirent faire entretenir leur extincteur de venir les déposer directement à nos bureaux situés au 541 Avenue du Parc à Valcourt.

Vous devez également entretenir et maintenir dégagées les accès à votre logement. Que ce soit un balcon, une fenêtre d'une chambre à coucher située au sous-sol, l'entrée de cour de votre chalet ou l'entrée du système de gicleur de votre bâtiment.

Une voie d'accès requiert un dégagement de 6 m de largeur par 5 m de hauteur. Nos véhicules incendie sont imposants et nous éprouvons parfois des difficultés à accéder à certains bâtiments. Assurez-vous donc de respecter ces dégagements si non, nous serons contraints de déployer une attaque moins efficace pour circonscrire l'incendie.

N'oubliez pas également que votre numéro civique, s'il n'est pas au bord de la rue, doit être de couleur contrastante et éclairé de façon à être visible en tout temps de la rue.

Activités régionales

Conférences à l'UTA

L'association étudiante de l'Université du Troisième Âge offre deux conférences hors de son programme habituel d'automne. Tous peuvent y assister sans être inscrits à l'université.

Mardi 12 novembre

Le globe-trotter Jean Béliveau

Un récit de sa marche autour du monde pour la paix et les enfants.

Entrée 10\$

Mardi 19 novembre

Danielle Richard, massothérapeute

Sur le modèle de la journée de la lenteur en juin, vous apprendrez quelques mouvements à exécuter à la maison. Entrée gratuite

Les conférences ont lieu au local de la FADOQ de Valcourt de 9h à 11h30.

Ian Fournier en spectacle

Battements d'rêve au Centre d'Art de Richmond le 22 novembre à 20h.

Le Moulin Express

Pour une petite annonce ou pour devenir commanditaire du Moulin Express contactez Sylvie Héroux au bureau municipal les mardis et jeudis au 450-535-6398 ou envoyez un courriel au

reception@lawrenceville.ca



Desjardins
Caisse populaire Morilac

Congé : Jour du souvenir

Veillez prendre note que le lundi **11 novembre 2013**, votre Caisse populaire Desjardins Morilac sera fermée.